



Communication sur le progrès en matière de bonnes pratiques

Le 30 novembre 2012,

PIERCAN inscrit la responsabilité sociale et environnementale au cœur de sa stratégie de développement, comme une garantie d'innovation et de pérennité.

Depuis 2005, PIERCAN s'est engagée dans une démarche de développement durable, afin d'anticiper et de répondre aux besoins de ses clients, ainsi qu'à ceux des acteurs liés à l'entreprise (salariés, voisinage, institutions).

Ainsi en novembre 2012, Piercan a obtenu le label RSD² par la Région et la DREAL de Basse-Normandie, preuve de l'engagement et de la mise en œuvre des principes du Développement Durable.

Je m'engage par la présente déclaration à apporter le soutien de la Société PIERCAN SAS aux dix principes du Pacte Mondial.

Droits de l'homme

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

Notre filiale Piercan USA, basée en Californie, mène une politique sociale respectueuse du Droit International et qui intègre sans discrimination salariale les travailleurs Mexicains légaux (2 nouveaux salariés cette année) au même titre que les travailleurs Américains.

Conditions de travail

L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Cette année, nous menons un plan d'actions pour l'équité Homme/Femme, notamment en terme de salaire.

Nous avons mis à plat les différentes évolutions de salaires, or nous avons relevé des disparités Hommes/Femmes pour les personnes présentes depuis 25 à 30 ans, car à cette époque il y avait une vraie différenciation sur les métiers dits de force que tenait un homme, ce qui n'est plus d'actualité.

Ainsi 5% de nos salariées ont bénéficié d'une revalorisation de leur salaire hors augmentation annuelle.

Environnement

A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



BILAN CARBONE®

L'entreprise a réalisé, en partenariat avec la CRCI et l'ADEME, son premier bilan carbone.

Un plan d'actions est établi pour diminuer notre consommation énergétique, En matière d'éclairage, une diminution de 10% est prévue en optimisant les éclairages des postes et de circulation avec des mises en place de détecteurs adaptés.

Nous pourrions présenter les résultats dans le prochain cop 2013.

Lutte contre la corruption

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Nos commerciaux en France et à l'export n'acceptent pas de cadeaux ou de services en échange d'une décision commerciale.

Un Code de Bonnes Pratiques des Affaires « Piercan » est un axe de progrès envisagé pour 2013-2014.

De même qu'aucun de nos fournisseurs n'est gratifié de cadeaux ou de services.